RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

INPI
FRANCE

L'INPI a détecté des données personnelles dans ce document.
Un masquage de ces données a été réalisé

SAS A2B SAVOIE
Au capital fixe de 20000 Euros
398 Rte Du Col De L'epine, 73470 NOVALAISE
RCS 808047310 CHAMBERY

Le 01-07-2025 à 13 heures, sont présents au siège de la société, les soussignés :

- Monsieur BIVILLE Jean Andre Guy Bruno n[redacted] de nationalité [redacted] demeurant [redacted]

- Monsieur BIVILLE Jean-Denis Clément M[redacted] de nationalité [redacted] demeurant [redacted]

Représentant la totalité des actions afin de participer à :

L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

Dont l'ordre du jour annoncé par Monsieur BIVILLE Jean-Denis Clément Marius, président de cette assemblée est :

Agrément de cessions d'actions

A COMPTER DU 01-07-2025 :

RESOLUTION N°1 :

Acceptation de la cession d'actions entre Monsieur BIVILLE Jean Denis et Monsieur BIVILLE Jean Andre Guy Bruno.

CETTE RESOLUTION EST ADOPTEE A L'UNANIMITE.

RESOLUTION N°2 :

Les statuts seront modifiés en conséquence et les formalités réalisées auprès des organismes compétents.
CETTE RESOLUTION EST[redacted]

Certifiée co[redacted]

Certifiée conforme à l'original
[redacted]

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 13 heures 30 minutes.
De tout ce que dessus, il est dressé le présent procès-verbal en 4 exemplaires originaux, qui seront signés par tous les intervenants susmentionnés.

Fait à [redacted] le 01-07-2025

Signatures des actionnaires :

- Monsieur BIVILLE Jean Andre Guy Bruno

[redacted]

- Mo[redacted] Marius